



**LETTRE DU TRÈS RÉVÉREND PÈRE DOM JEAN PATEAU,  
ABBÉ DE NOTRE-DAME DE FONTGOMBAULT,  
À PROPOS DU SYNODE SUR LA FAMILLE.**

---

Plan

1. Qui croire ? Dieu ou les hommes ?.....	2
2. À propos des sources.....	3
3. Offrir l'accès aux sacrements aux divorcés remariés ?.....	4
4. La préoccupation du Saint-Père, le tourment du Pasteur : aller aux périphéries.....	8
5. Le rôle de l'Église : à l'image de Jésus, accompagner jusque dans le "changement de vie" ....	10
6. Le sacrement est-il la seule réponse de Jésus ?.....	11
7. Conclusion.....	13

---

Fontgombault, le 30 novembre 2014.

Chers Amis,

À l'occasion de l'envoi de l'homélie prononcée lors du premier dimanche de l'Avent, et du début de l'année liturgique, je ressens le besoin de vous adresser quelques réflexions dans le prolongement du synode sur la famille convoqué par le pape François dans le courant du mois d'octobre dernier.

Ce synode<sup>1</sup> a alimenté, et continue d'alimenter, bien des articles aux titres plus ou moins sensationnels. L'Église doit changer, c'est la volonté du Pape ! Pour cela, elle doit donner la communion aux divorcés remariés, accorder un droit de cité à l'amour vécu dans le cadre d'unions homosexuelles au sein de l'Église, etc. L'emploi habile des paroles de tel ou tel cardinal, voire du Saint-Père, sorties de préférence de leur contexte, des documents livrés au public sans explication sur leur portée, un habile mélange des sources qui rend difficile le départ entre la pensée traditionnelle de l'Église, les désirs de tel ou tel théologien ou pasteur et l'objet des débats réels du synode, et enfin, la proposition d'un alignement sur les mœurs du monde, ne sont pas sans mettre finalement à mal la confiance des chrétiens envers le Saint-Père et l'Église. Plusieurs d'entre vous ont manifesté leur trouble et leurs inquiétudes. N'ayant guère plus de sources que vous, je dois bien reconnaître n'avoir pas été insensible à la cacophonie générale, d'autant que ces discussions surgissent alors que dans le monde, et en particulier en France, l'image de la famille traditionnelle est résolument attaquée.

Que faire ? Se livrer au fatalisme ? Même l'Église, se dit-on, ne tient plus la route !..

Aussi je voudrais vous donner quelques éléments de réponse, sans prétention. Le support électronique de ce document invite à y introduire largement des citations.

---

1 – Texte du document final :

[http://www.sjbneUILly.fr/7/medias/Document%20pdf/RapportFinalSynode\\_LaDocCatho.pdf](http://www.sjbneUILly.fr/7/medias/Document%20pdf/RapportFinalSynode_LaDocCatho.pdf)

## 1. Qui croire ? Dieu ou les hommes ?

Que des chrétiens soient troublés n'est pas une chose nouvelle. Qu'il y ait dans l'Église, au sein même de la hiérarchie, des divergences, ne date pas d'aujourd'hui. Pensons par exemple au premier concile de Jérusalem et à la discussion entre Pierre et Paul quant à l'obligation faite aux chrétiens de judaïser (Ac 15, cf. aussi Galates 2, 11, où Paul raconte : « quand Pierre est venu à Antioche, je me suis opposé à lui ouvertement parce qu'il était dans son tort »). La recherche d'une réponse d'ordre général, face à une situation récurrente dans l'histoire de l'Église et dans la vie des chrétiens, s'impose.

Comment donc porter le fait que l'Église ne paraisse pas telle que nous voudrions qu'elle soit, ou même telle qu'elle devrait être ? Comme souffrir par l'Église ?

Au pied de la Croix, le Vendredi Saint, il n'y avait plus que Marie, l'apôtre saint Jean et quelques femmes. Les apôtres avaient disparu...

Demeurer au pied de la Croix, ou fuir ?

Les apôtres avaient bien des raisons de fuir. Un jour, ils avaient suivi ce Rabbi. Ils avaient vu ses miracles et même de grands miracles. Certains avaient observé sur son visage la gloire de Dieu lors de la Transfiguration. Et pourtant... les propos concernant sa mort prochaine les ont troublés, ses actes mêmes ont paru précipiter les événements... et quand les forces du mal se sont déchaînées contre lui, sa puissance l'ayant comme abandonné, quand, à vue humaine, tout était perdu, alors, les apôtres ont fui.

Au pied de la Croix, où il fait bon revenir aux jours de doute, la perspective est tout autre. Jésus, en proie à la terrible souffrance de la crucifixion, accomplit l'œuvre pour laquelle il est venu : réconcilier l'humanité avec Dieu. Son cœur est dans la joie filiale de faire la volonté du Père. Le plan de Dieu s'accomplit victorieusement dans la joie sans fin de l'Éternel.

Les paroles mystérieuses adressées par Jésus à sa Mère et à saint Jean : « Femme, voici ton fils... Voici ta Mère » (Jn 19,26-27), auraient pu ébranler la fidélité du petit reste.

À Marie, à Jean, Jésus demande **une seule chose : la foi**. La foi que les apôtres n'ont pas su lui accorder. Foi en ce que dans les événements, au-delà de l'aspect humain, le plan divin s'accomplit. Dieu en demeure le maître. Marie et Jean croient. Tout cela est attesté par la petite phrase : « Et à partir de cette heure-là, le disciple la prit chez lui. » (Jn 19,27)

Si nous voulons demeurer au pied de la croix, mettons-nous à l'école de Marie et de saint Jean. Ayons une vision de foi, la seule qui convient au chrétien, sur les événements que nous vivons, et en particulier sur le dernier synode.

De façon humoristique, il est peu probable que les échos de ces journées aient fait la une dans les kiosques du paradis ! Dieu est, et il est fidèle, et cela suffit.

En réponse à l'acte de foi de Simon-Pierre : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant », Jésus dit: « Tu es heureux, Simon fils de Jonas, car cette révélation t'est venue, non de la chair et du sang, mais de mon Père qui est dans les cieux. Eh bien ! moi je te dis : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les Portes de l'Hadès ne tiendront pas contre elle. Je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux : quoi que tu lies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour lié, et quoi que tu délies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour délié. » (Mt 16, 17-19)

Il y a eu, il y a, et il y aura toujours dans l'Église des courants différents de pensée et sensibilité qui cherchent à faire prévaloir leurs positions, et pour cela à placer des hommes à des postes clés. Pour autant, faut-il se limiter à considérer l'institution selon des critères purement humains ? La promesse de Jésus demeure. Même lorsque la barque de Pierre est secouée par les flots, même si le Christ semble sommeiller, il est là et sera toujours là selon sa promesse.

L'argument de la foi devrait nous suffire. S'il ne suffit pas, peut-être vaudrait-il la peine de nous interroger sur la valeur de notre propre foi ?

Dans un deuxième temps, il est bon aussi de rappeler les paroles de saint Benoît à l'adresse du Père Abbé. Comme le Pape en face de l'Église, l'Abbé est détenteur d'un pouvoir quasi absolu sur l'organisation du monastère. C'est lui qui nomme et qui dépose les officiers, et en particulier le premier d'entre eux, le Prieur. La tentation pourrait être grande, pour un Abbé, de se débarrasser d'un Prieur gênant par sa probité, en recourant à des combines. Agir ainsi, ce serait agir selon le monde. Aussi saint Benoît ne trouve de meilleure réponse que de mettre le Père Abbé en face du jugement de Dieu (cf. *Sainte Règle*, chapitre 65).

Au sein de l'Église, il en va de même. Papes et cardinaux auront eux aussi à rendre compte à Dieu de leurs actions et de leurs paroles. Il serait terrifiant et impensable qu'ils l'oublient, et que nous l'oublions, nous aussi, dans des jugements trop humains sur leurs actions, ou dans des interprétations de leurs actes, privées de dimension surnaturelle. Peut-être serait-il plus humble, et plus conforme à la vérité, de dire que nous n'avons pas tous les éléments réels pour juger ?

Soyons donc prudents et ne tirons pas des conclusions trop hâtives et infondées qui pourraient nous conduire du doute au schisme ou à l'apostasie.

**Dieu est garant de son Église et de la foi de Pierre. Dieu est fidèle.**

## **2. À propos des sources**

Revenons au synode et écoutons les réponses faites par le cardinal André Vingt-Trois à KTO, invitant à prendre une certaine distance avec le contenu des articles des journaux<sup>2</sup>.

*KTO : ... Au moment de la publication du rapport à mi-parcours du synode, des catholiques qui étaient engagés dans la pastorale de la famille ont été très profondément troublés. Précisément, en ce qu'ils ont l'impression que ce pour quoi ils se sont battus était en quelque sorte remis en question. Alors est-ce que vous comprenez ce trouble ?*

*AVT : Ah mais cela je comprends très bien ! Et je trouve que c'est très sain parce que cela prouve au moins qu'ils réfléchissent et qu'ils ne prennent pas pour du pain bénit tout ce que l'on met dans le journal ! Ils ont vu un texte, un texte intermédiaire qui n'avait pas été amendé, qui n'avait pas été travaillé, qui était simplement le recueil et la synthèse de plusieurs jours d'expression... Et l'erreur a été, – je ne sais pas si on l'a laissé croire, moi je ne sais rien puisque j'étais dedans, je ne sais pas ce qu'il se passait dehors –, mais l'erreur aurait été de laisser croire que ce texte était la position du synode. **Ce n'est pas la position du synode, c'est le reflet du débat.***

---

2 – <http://www.paris.catholique.fr/entretien-sur-kto-bilan-du-synode.html>

Et également :

*KTO : ... On a beaucoup vu que l'attention se focalisait sur les personnes divorcées-remariées, sur même les personnes homosexuelles, en tout cas dans le travail.*

*AVT : Pas du tout ! L'attention ne s'est pas focalisée sur ces sujets-là. L'attention s'est focalisée sur les situations dans lesquelles les évêques étaient engagés, et donc sur des questions très diverses comme la polygamie, comme les femmes seules qui élèvent des enfants, comme les familles éclatées en raison des conditions économiques ou d'émigration ; il y a donc eu quantité de sujets importants qui ont été abordés, et, entre autres, la question des époux séparés, et parmi les époux séparés, de ceux qui concluent une nouvelle union avec quelqu'un d'autre, mais c'était un aspect, une partie du débat, ce n'était pas le cœur de la discussion.*

### **3. Offrir l'accès aux sacrements aux divorcés remariés ?**

Le cardinal synthétise également les débats du synode au sujet des divorcés remariés :

*KTO : Il y a cette confrontation, ce rapport de force, pour savoir s'il y aurait une possibilité, après un temps de pénitence, de pouvoir communier à nouveau, de pouvoir se confesser à nouveau. Au fond, c'est quoi ce rapport de force ? Sur quoi il porte ? C'est quoi ce point de tension ?*

*AVT : Il n'y a aucun rapport de force, il y a une **conviction commune partagée qui concerne l'indissolubilité du mariage et le fait que tout mariage sacramentel, et si possible tout mariage qu'il soit sacramentel ou non, est un mariage conclu pour être définitif, et donc un mariage indissoluble.***

*Les faits montrent pour un certain nombre de gens que ce mariage indissoluble échoue ou se trouve éclaté par des circonstances diverses. Ce ne sont jamais les mêmes pour tout le monde. Et puis certains concluent une nouvelle union. Et là où les différences sont apparues, mais qui n'étaient pas un rapport de force, c'est de dire : qu'est-ce que nous faisons vis-à-vis de ces personnes – à supposer qu'il s'agisse de personnes qui souhaitent mener une vie chrétienne. La question n'est pas : est-ce que l'on va édicter une loi universelle indépendamment des dispositions personnelles des gens. Donc cela veut dire que parmi ces nombreux couples qui se sont constitués après un divorce, un certain nombre, – qui ne sont quand même pas la majorité – , sont des chrétiens convaincus et veulent essayer de vivre leur foi le mieux possible. La question pastorale de l'Église c'est : comment peut-on les accompagner dans ce désir de vivre leur foi et dans les changements de leur mode d'existence qui concernent ce désir de conversion ?*

*Alors la question de la communion eucharistique n'est pas la première question. La première question c'est : comment accueille-t-on ces gens ? Comment les écoute-t-on ? Comment est-on capable d'entendre leur souffrance ? Parce que c'est du cinéma, que répandent un certain nombre de gens dans notre société, d'imaginer que dans un monde de Bisounours, les gens qui sont mariés, divorcés et remariés vivent dans un univers complètement idyllique.*

*KTO : parce qu'on nie la souffrance ?*

*AVT : On nie la souffrance, on nie l'échec. Il faut comprendre que les gens qui divorcent vivent un échec. Ils n'en sont pas forcément immédiatement responsables, mais ils vivent un échec, car quand ils se sont mariés, ils se sont mariés sérieusement, honnêtement, et avec conviction. Et cet engagement pris sérieusement – je pense à des gens qui se sont mariés sérieusement ; évidemment, si ce sont des gens qui se sont mariés à la légère, c'est autre chose – mais si ces gens qui se sont mariés sérieusement pour différentes raisons n'ont pas pu tenir dans cet engagement, cet échec, ils le vivent douloureusement, et ils le vivent toujours en se posant des questions : pourquoi cela nous est-il arrivé ? Comment cela nous est-il arrivé ? Qu'est-ce que nous n'avons pas fait qu'il aurait fallu faire ? Qu'est-ce que nous avons fait qu'il n'aurait pas fallu faire ? Il y a tout un nœud de questions dont ils ne peuvent parler nulle part. Ils ne vont pas tarabuster leur nouveau conjoint en lui posant des questions sur leur premier mariage, ils ne vont pas aller enquêter dans les familles pour savoir ce que les gens pensent les uns ou les autres, etc. Quelquefois ils ont la chance d'avoir des personnes de confiance autour d'eux, des frères, des sœurs, etc. Mais en général, ils ne peuvent pas en parler. C'est un sujet tabou, c'est un sujet socialement tabou, puisqu'il est convenu que c'est une bonne chose d'avoir divorcé. Alors pour eux, c'est cela la première question : avec qui vont-ils parler ? Comment vont-ils pouvoir exprimer quelque chose de ce qu'ils vivent, de la souffrance qu'ils éprouvent, de la manière dont ils essaient d'être fidèles à leurs enfants, de les accompagner dans leur vie, etc. ?*

*Dans ce cheminement, cette réflexion sur leur vie, si un chemin de conversion se dessine, comment va-t-on accompagner ce chemin et jusqu'où ? La question de la communion eucharistique vient après. **Mais cette question de la communion eucharistique n'est pas une question morale. Ce n'est pas une manière de dire : puisque vous êtes coupables, vous ne pouvez pas communier. C'est une façon de dire : nous sommes devant une sorte d'incompatibilité entre les signes. Vous avez dans votre vie un signe qui est un signe d'alliance, d'engagement définitif devant le Christ, ce signe a été rompu, et vous voulez communier au Corps du Christ qui est le signe de l'Alliance. Comment peut-on faire coexister ces deux approches ? Certainement pas par une grande déclaration publique et solennelle qui ouvrirait la communion à tout le monde ! Cela ne peut être que des cas particuliers, pour lesquels justement il faut réfléchir sur les cheminements et les possibilités d'accompagnement.***

*KTO : Donc l'Église doit tenir cette mission de vérité quand bien même on souhaiterait qu'elle change ?*

*AVT : Bien sûr. Elle doit tenir cette mission de vérité non seulement par rapport à la question de la communion eucharistique, mais elle doit tenir cette question de vérité aussi par rapport au cheminement des personnes et l'accompagnement qui doit être le moyen pour elles de progresser dans leur manière de vivre.*

*KTO : alors Éminence, sur quoi porte, du coup, le point de tension entre ...*

*AVT : Le point de débat, ce sont les **propositions diverses** qui ont été formulées, des hypothèses diverses, en fonction des sociétés dans lesquelles on se trouve, de la tradition dans laquelle on se trouve, et en particulier la question posée déjà depuis longtemps par Benoît XVI avant qu'il ne soit pape, quand il était préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, de savoir si on est vraiment devant des mariages authentiques, puisque je rappelle que les conditions du mariage reposent sur quatre piliers<sup>3</sup> supposant un engagement personnel. Cet engagement personnel a pu être défectueux parce qu'on ne le comprenait pas très bien, ou bien parce qu'on avait une restriction mentale, ou bien parce qu'on avait une incapacité psychologique de prendre cet engagement, cela peut arriver, cela arrive même fréquemment. Donc dans l'analyse de ces situations, l'Église a la possibilité de dire : il n'y avait pas un vrai mariage. La difficulté, c'est que psychologiquement, c'est très difficile de dire à quelqu'un qui a vécu 5 ans, 10 ans avec un conjoint, qui a eu des enfants, de lui dire : « c'est nul. »*

*KTO : au sens où cela n'a pas de réalité ?*

*AVT : Voilà. On ne peut pas dire : cela n'a pas de réalité. Les enfants sont là, le conjoint est là, donc c'est une réalité. Et là, on est « piégé » d'une certaine façon par le vocabulaire parce que l'on parle de reconnaissance de nullité de mariage, c'est-à-dire qu'on déclare que ce mariage n'était pas vraiment un mariage. Mais on ne va pas déclarer que ce qui a été vécu n'a pas existé ! Et donc il y a toute une question de procédures, de mises en œuvre, de démarches et de pédagogie pour aider des gens à comprendre qu'un engagement pris de manière insuffisamment solide peut être reconnu comme n'ayant pas eu les conditions d'un mariage, et donc que les gens sont libres. Dans la pratique que je connais, c'est-à-dire dans la pratique occidentale, cette démarche de reconnaissance de nullité de mariage est très difficilement pratiquée.*

*KTO : il faut la faciliter ?*

*AVT : Elle est très difficilement pratiquée d'abord parce qu'elle n'est pas toujours facile à mettre en œuvre, mais aussi parce qu'elle n'est pas forcément désirée, parce que des gens qui ont traversé les péripéties d'un divorce n'ont pas envie forcément de recommencer le même scénario. Ils imaginent que ce serait le même scénario. Et donc cela veut dire qu'il faut trouver des moyens de mettre mieux à la disposition des gens la réalité de cette démarche, d'où des propositions différentes, soit d'alléger le processus de jugement en fonction des circonstances, parce que pour l'instant on a un processus unique, et dire : il y a des circonstances où l'on peut adopter un processus plus léger ; ou bien trouver une autre approche que l'approche du jugement, puisque là il s'agit d'un jugement des juges ecclésiastiques. On peut imaginer, – des propositions qui ont été faites –, de trouver des formules moins judiciaires et plus contractuelles, ce que l'on appellerait dans la vie civile de l'ordre de la médiation. Tout cela est imaginable mais il faut y réfléchir, il faut travailler pour voir ce que cela veut dire, et comment cela peut être mis en œuvre.*

---

3 – Les quatre piliers du mariage chrétien : liberté, indissolubilité, fidélité, fécondité.

Quant à la discipline actuelle, la Congrégation pour la doctrine de la foi, par la voix autorisée de son secrétaire Mgr Luis Francisco Ladaria Ferres, a répondu récemment, dans une lettre datée du 22 octobre 2014, à la question d'un prêtre français formulée ainsi : « *Un confesseur peut-il donner l'absolution à un pénitent qui, ayant été marié religieusement, a contracté une seconde union après divorce ?* »

Réponse :

*« On ne peut exclure a priori les fidèles divorcés remariés d'une démarche pénitentielle qui déboucherait sur la réconciliation sacramentelle avec Dieu et donc aussi à la communion eucharistique. Le Pape Jean-Paul II dans l'Exhortation apostolique Familiaris consortio (n. 84) a envisagé une telle possibilité et en a précisé les conditions :*

*“La réconciliation par le sacrement de pénitence – qui ouvrirait la voie au sacrement de l'Eucharistie – ne peut être accordée qu'à ceux qui se sont repentis d'avoir violé le signe de l'Alliance et de la fidélité au Christ, et sont sincèrement disposés à une forme de vie qui ne soit plus en contradiction avec l'indissolubilité du mariage. Cela implique concrètement que, lorsque l'homme et la femme ne peuvent pas, pour de graves motifs – par exemple l'éducation des enfants –, remplir l'obligation de la séparation, ils prennent l'engagement de vivre en complète continence, c'est-à-dire en s'abstenant des actes réservés aux époux.”*  
*(cf. aussi Benoît XVI, Sacramentum caritatis, n. 29)*

*La démarche pénitentielle à entreprendre devrait prendre en compte les éléments suivants :*

*1 – Vérifier la validité du mariage religieux dans le respect de la vérité, tout en évitant de donner l'impression d'une forme de “divorce catholique”.*

*2 – Voir éventuellement si les personnes, avec l'aide de la grâce, peuvent se séparer de leur nouveau partenaire et se réconcilier avec celles dont elles se sont séparées.*

*3 – Inviter les personnes divorcées remariées qui, pour de sérieux motifs (par exemple les enfants), ne peuvent se séparer de leur conjoint, à vivre comme “frère et sœur”.*

*En tout état de cause, l'absolution ne peut être accordée qu'à condition d'être assurée d'une véritable contrition, c'est-à-dire “de la douleur intérieure et de la détestation du péché que l'on a commis, avec la résolution de ne plus pécher à l'avenir” (Concile de Trente, Doctrine sur le Sacrement de Pénitence, c. 4). Dans cette ligne, on ne peut absoudre valablement un divorcé remarié qui ne prend pas la ferme résolution de ne plus “pécher à l'avenir” et donc de s'abstenir des actes propres aux conjoints, et en faisant dans ce sens tout ce qui est en son pouvoir. »*

*Luis F. Ladaria, sj, archevêque titulaire de Thibica, Secrétaire.*

La réponse est claire et a force de loi.

#### **4. La préoccupation du Saint-Père, le tourment du Pasteur : aller aux périphéries, rassembler les brebis humaines dispersées afin qu'aucune ne se perde.**

Le Pape François sait que l'institution du mariage, en particulier en Occident, traverse une grande crise. Bien des couples ne vivent pas dans une situation conforme à l'enseignement de l'Église.

Ces couples sont souvent dans une situation de manque, parfois de souffrance, sans toujours en avoir conscience.

L'Église leur apparaît comme la rigide gardienne de la règle, fermée à toute compassion.

Pourtant ces couples sont aussi des brebis du troupeau. Le pasteur ne doit pas les effrayer, les rebuter, mais leur proposer un chemin de miséricorde, de vérité, en les aidant à discerner dans leur vie les mauvaises routes et leurs conséquences, mais surtout à découvrir les enseignements de Jésus sur la famille et sur la dignité de la personne humaine, et à désirer les mettre en pratique.

Il est clair que le Saint-Père refuse l'image d'une Église pour les saints et qui ne s'occuperait pas des malades, des blessés de la société. L'image de « l'hôpital de campagne » est parlante. L'Église veut soigner toute blessure. Comment soigne-t-elle ? En proposant le Christ, unique médecin, et sa bonne nouvelle.

Il est clair également qu'un tel objectif ne peut qu'entraîner le déchaînement de Satan, le grand diviseur et le grand fauteur de trouble. La confusion autour du synode est sa signature, et la lutte est sans merci. Habile à mélanger le faux et le vrai, prompt à exacerber les passions des uns et des autres, hommes d'Église compris, il tente, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, désirant la perte de tous.

En clôturant le synode, le Pape François a précisément énoncé une série de tentations qu'il a pu percevoir en écoutant les Pères synodaux :

- **Première tentation** : « *La tentation du **raidissement hostile**, c'est-à-dire de vouloir s'enfermer dans la lettre (...), à l'intérieur de la loi, dans la certitude de ce que nous connaissons et non de ce que devons encore apprendre et atteindre. Du temps de Jésus, c'est la tentation des zélotes, des scrupuleux, des empressés, et aujourd'hui de ceux qu'on appelle des "traditionalistes" ou aussi des "intellectualistes".* »

- **Deuxième tentation** : « *La tentation d'un **angélisme destructeur**, qui au nom d'une miséricorde traîtresse met un pansement sur les blessures sans d'abord les soigner, qui traite les symptômes et non les causes et les racines. C'est la tentation des timorés, et aussi de ceux qu'on nomme les progressistes et les libéraux.* »

- **Troisième tentation** : « *La tentation de **transformer la pierre en pain** pour rompre un long jeûne, pesant et douloureux (cf Lc 4, 1-4) et aussi de **transformer le pain en pierre** et la jeter contre les pécheurs, les faibles, les malades (cf Jn 8,7), c'est-à-dire de le transformer en fardeaux insupportables.* »

- **Quatrième tentation** : « *La tentation de **descendre de la Croix**, pour contenter les gens, de ne pas rester à accomplir la volonté du Père, de **se plier à l'esprit mondain** au lieu de le purifier et de le plier à l'Esprit de Dieu.* »



- **Cinquième tentation** : « La tentation de **négliger le depositum fidei** (le dépôt de la foi) en se considérant non comme les gardiens mais les propriétaires et les maîtres ou, de l'autre part, la tentation de **négliger la réalité** en utilisant une langue minutieuse et un langage pour dire tant de choses et ne rien dire. Nous appelons "byzantinisme" je crois, ces choses. »

Gardons-nous de ces tentations. Gardons-nous de suivre le malin.

Comment répondre à l'invitation du Pasteur suprême, du Pape ?

Comment cheminer sur cette ligne de crête ?

Reprenons l'interview du cardinal André Vingt-Trois :

*La conviction des chrétiens, – inégalement partagée, tous ne portent pas la conviction avec la même force et avec la même clarté –, c'est que **la communion avec le Christ, l'union baptismale** conclue par le baptême qui met en œuvre la vie chrétienne, **permet à des hommes et à des femmes de vivre des situations plus difficiles et de les surmonter de manière satisfaisante**. Donc, nous pensons que cette conviction est une ressource, une chance pour l'humanité, que cette chance n'est pas réservée à ceux qui ont tout compris et qui sont déjà parfaits ! Mais elle est destinée à tous les hommes. Notre travail, notre mission de chrétiens, c'est d'être témoins de cette ressource et de cette force disponible pour ceux qui veulent y avoir recours. C'est l'enjeu capital par rapport à la famille. La question est : **sommes-nous vraiment convaincus que le mariage unique, stable et définitif est une chance pour tous les mariages**, pas seulement pour les mariages chrétiens. Le fait qu'il y ait des mariages chrétiens qui donnent un signe positif est un point d'appui pour d'autres qui ne sont pas forcément chrétiens et qui n'ont pas forcément ces objectifs. Mais ils se disent : finalement, c'est quand même mieux ! C'est un premier enjeu : le témoignage que nous pouvons rendre à la permanence de l'amour de Dieu pour l'humanité à travers la stabilité de l'amour d'un homme et d'une femme.*

*Le deuxième enjeu, c'est : comment l'Église à travers toutes ses strates, depuis l'évêque jusqu'au dernier chrétien, comment l'Église peut-elle aider les gens à vivre ? J'ai évoqué tout à l'heure rapidement des situations de souffrance et de blessures. Je prends un exemple parisien que je connais bien : une femme africaine se trouve seule avec deux ou trois enfants à élever : comment l'Église peut-elle l'aider à vivre ? Comment l'Église peut-elle aider à vivre des gens qui ne réussissent pas à se marier, qui sont des célibataires forcés ? Comment l'Église peut-elle aider à vivre des gens qui connaissent le veuvage précoce ? Comment l'Église peut-elle aider à vivre des gens qui échouent dans leur mariage ou des gens qui se trouvent abandonnés par leurs conjoints et se retrouvent seuls brusquement ? Comment l'Église peut-elle aider à vivre des parents qui ont des difficultés avec leurs enfants ? Etc. **Cette dimension d'accompagnement, de soutien, de fortification, c'est un enjeu considérable dans toutes les périodes**, mais nous, nous vivons dans la période actuelle avec les problèmes auxquels nous sommes confrontés.*

## 5. Le rôle de l'Église : à l'image de Jésus, accompagner jusque dans le "changement de vie". « Va, désormais ne pêche plus. »

Lors d'une autre intervention, à l'Institut catholique de Paris, le cardinal Vingt-Trois a résumé les débats du synode autour de « trois pôles qui fonctionnent en interaction : la foi chrétienne, la morale chrétienne et les mœurs culturelles. » Les échanges au cours du synode ont été sous-tendus par une « question qui n'a pas été formulée : **est-ce que l'Église doit être le garant de nos mœurs ?... Que veut-on ? que l'Église se rallie aux mœurs ? Ou qu'elle accomplisse sa mission parmi les hommes ?** » Il poursuivait :

*Où sont les problèmes ?... Est-ce que l'Église est le problème ? ou est-ce la réalité ? Qu'est-ce qui fait souffrir les gens ? L'Église ? ce qu'ils vivent ?*

*Quand le pape dit que l'Église devrait être comme un hôpital de campagne, cela veut dire qu'il considère que ce n'est pas elle qui a blessé les gens. (...) Comme l'a dit le pape dans son discours final, nous ne sommes pas seulement des gens qui viennent soigner les symptômes, mettre de la pommade sur les blessures sans s'attaquer à la racine du mal qui est dans le réel de la vie des gens. Si on veut apporter une espérance, il faut bien qu'on apporte un appel à vivre autrement.*

*L'Église doit dire aux hommes que pour réussir sa vie, il faut mieux puiser dans les ressources disponibles et parmi celles-ci, il y en a une fondamentale, la foi en Dieu, Père, Fils et Esprit. (...) Mais on sait aussi que la rencontre de Dieu et de l'humanité est une histoire conflictuelle, faite de trahison, d'idolâtrie, de relance, d'appel, de prophéties, de miséricorde jusqu'à la vue du Christ. Nous savons que nous sommes une humanité blessée, qui a besoin d'être aidée et accompagnée. La mission de l'Église est donc d'annoncer la Bonne nouvelle de la Miséricorde de Dieu et accompagner les hommes pour qu'ils puissent accueillir cette bonne nouvelle...<sup>4</sup>*

Ce faisant, l'Église se borne à suivre son Maître.

Les rencontres de Jésus avec la Samaritaine (Jn 4), ou avec la femme surprise en situation d'adultère (Jn 8), sont lumineuses. À la première, Jésus pose une question dont il ne peut ignorer qu'elle va soulever une difficulté, mais qui est aussi un chemin de vérité :

*"Va, appelle ton mari et reviens ici." La femme lui répondit: "Je n'ai pas de mari." Jésus lui dit: "Tu as bien fait de dire : Je n'ai pas de mari, car tu as eu cinq maris et celui que tu as maintenant n'est pas ton mari ; en cela tu dis vrai." (Jn 4, 16-18)*

À celle qui a voulu cacher une part de la vérité, Jésus révèle toute la vérité. Cette femme vit avec un homme qui n'est pas son mari. Pourtant, la rencontre avec la Vérité qu'est Jésus illumine cette femme.

La proposition de vie faite à la femme adultère est simple :

*« Femme, où sont-ils? Personne ne t'a condamnée ? » Elle dit: « Personne, Seigneur. » Alors Jésus dit: « Moi non plus, je ne te condamne pas. **Va, désormais ne pêche plus.** » (Jn 8,10-11)*

« **Va...** » La femme adultère commence un **nouveau chemin**.

Puisse l'Église accompagner, comme Jésus, les personnes blessées de notre temps.

---

4 - <http://www.la-croix.com/Religion/Actualite/A-la-Catho-de-Paris-le-cardinal-Vingt-Trois-fait-sa-lecture-du-Synode-2014-11-13-1263586>

## 6. Le sacrement est-il la seule réponse de Jésus ?

Pour finir, peut-être est-il possible de proposer quelques pistes de réflexion.

Dans l'Évangile, Jésus se fait tout à tous. Cependant, il se donne dans une mesure qui varie selon son interlocuteur. Ainsi il n'agit pas de la même façon avec les apôtres, les disciples, les juifs...

L'Église a conservé cela dans la discipline des sacrements.

Aujourd'hui, la tendance est à rapprocher le sacrement du rite magique. Tout le monde peut y prétendre. C'est indispensable et efficace pour tous.

Cela est faux. **La grâce sacramentelle n'est pas nécessairement donnée avec le sacrement, quand les conditions nécessaires à la réception du sacrement ne sont pas réunies.**

Le baptême, par exemple, nécessite un contact avec le corps : un baptême dans le sein maternel n'est pas possible. Le sacrement de réconciliation ne peut s'opérer par téléphone. Pour recevoir l'Eucharistie, il est nécessaire de pouvoir absorber une nourriture...

Les conditions requises ne sont pas seulement d'ordre matériel. Afin de communier à la même table, ceux qui reçoivent l'Eucharistie doivent eux-mêmes être en communion avec le Christ et l'Église. Le sacrement de réconciliation a précisément pour but de restaurer la communion quand celle-ci a été rompue. Il n'est donc pas possible d'accueillir à la Sainte Table ceux qui ne peuvent recevoir le sacrement du pardon.

Le cardinal Joseph Ratzinger a réfléchi à cette question difficile à partir d'une interrogation<sup>5</sup> :

*D'où la messe a-t-elle, en fait, reçu sa forme, s'il n'était pas possible de répéter la dernière Cène en tant que telle et dans sa totalité ? À quoi les disciples pouvaient-ils se rattacher pour trouver cette forme nouvelle ?*

*Les interprètes de l'Écriture Sainte donnent aujourd'hui essentiellement deux réponses différentes. Une partie d'entre eux dit que la célébration eucharistique de l'Église naissante se réfère au repas quotidien de Jésus avec ses disciples. D'autres voient dans l'Eucharistie la continuation des repas pris par Jésus avec les pécheurs. Ce second point de vue est devenu, pour un certain nombre, une pensée fascinante dont les conséquences sont importantes. En effet, cela signifierait que l'Eucharistie serait la table des pécheurs à laquelle Jésus prend place ; l'Eucharistie serait le geste auquel il invite sans limites tous les hommes. Il en résulte nécessairement une critique profonde de l'Eucharistie dans l'Église, puisque cela inclut que l'Eucharistie ne connaisse pas de conditions préalables, qu'elle ne soit pas liée à la confession, ni au baptême. Elle devrait alors être la table ouverte où tous pourraient rencontrer le Dieu universel, sans conditions préalables, sans limites et sans exiger l'appartenance au catholicisme. Mais encore une fois – si séduisante que soit cette pensée – elle contredit le témoignage de la Bible. La dernière Cène de Jésus n'était pas de ces repas qu'il a pris avec « les publicains et les pécheurs ». Il l'a reliée essentiellement à la forme de la Pâque qui veut que ce repas soit célébré dans le cadre d'une maisonnée, dans un cadre familial. C'est ainsi qu'il l'a pris avec sa famille nouvelle, avec les Douze ; avec ceux à qui il a lavé les pieds, que, par sa parole et par le bain du pardon (Jn 13, 10), il a préparés à recevoir la communion de*

---

5 – Joseph Ratzinger, *L'Eucharistie, Sacrement des réconciliés et Fête de la Résurrection* (1978), cité dans *Dieu nous est proche*, Parole et Silence, 2003, p. 60-67.

*Sang avec lui, à devenir un seul Corps avec lui. **L'Eucharistie n'est pas elle-même le sacrement du pardon, mais elle présuppose ce sacrement. Elle est le sacrement des réconciliés** auquel le Seigneur invite ceux qui sont devenus un avec lui ; qui, certes, sont toujours des pécheurs et restent faibles, mais qui, pourtant, lui ont donné la main et sont devenus sa famille. **C'est pourquoi, dès le début, l'Eucharistie est précédée du discernement.** Nous venons de l'entendre dans saint Paul d'une manière très dramatique : quiconque mange indignement, mange et boit sa propre condamnation puisqu'il ne discerne pas le Corps du Seigneur (1 Co 11, 27ss.). La didachè, un des écrits les plus anciens parmi les écrits postérieurs au Nouveau Testament et qui date du début du second siècle, reprend cette tradition apostolique, et fait dire au prêtre avant le partage du sacrement : « Si quelqu'un est saint, qu'il vienne ! Si quelqu'un ne l'est pas, qu'il fasse pénitence ! » L'Eucharistie est – répétons-le encore une fois – le sacrement de ceux qui se sont laissés réconcilier par le Seigneur, qui sont devenus sa famille et qui se remettent ainsi entre ses mains. C'est la raison pour laquelle elle connaît des conditions pour communier ; elle présuppose l'entrée déjà réalisée dans le mystère de Jésus-Christ.*

*De même le rattachement aux repas quotidiens de Jésus avec ses disciples – le second des rapprochements mentionnés – n'est pas non plus convainquant, car nous savons que l'Eucharistie a d'abord été célébrée le dimanche ; elle sortait donc justement de l'ordinaire des jours et donc aussi de la façon ordinaire de la communion au repas. Le véritable point d'ancrage pour la forme chrétienne du testament de Jésus, **c'est la Résurrection.** C'est elle qui, fondamentalement, a rendu possible sa présence réelle aujourd'hui, au-delà des limites de la corporéité terrestre, ainsi que son partage. (...)*

*Les tentatives voulant nous faire croire qu'il faille « retourner » à un simple repas profane, à des salles polyvalentes et des choses semblables, sont seulement en apparence un retour à l'origine. En réalité, elles sont un pas en arrière, en arrière du **tournant de la Croix et de la Résurrection**, c'est-à-dire en arrière de ce qui a fondé le christianisme dans sa nouveauté. Ici on ne rétablirait pas l'origine, mais on abandonnerait le mystère pascal et, par conséquent, l'essentiel du mystère du Christ.*

Pour autant, toute porte est-elle fermée à celui qui, conscient de sa misère, veut pourtant cheminer vers Jésus ? Le sacrement serait-il le seul moyen d'obtenir une grâce de Dieu ?

L'Évangile du centurion de Capharnaüm nous éclaire :

*Comme il était entré dans Capharnaüm, un centurion s'approcha de lui en le suppliant : « Seigneur, dit-il, mon enfant gît dans ma maison, atteint de paralysie et souffrant atrocement. » Il lui dit : « Je vais aller le guérir » – « Seigneur, reprit le centurion, **je ne mérite pas que tu entres sous mon toit** ; mais dis seulement un mot et mon enfant sera guéri. Car moi, qui ne suis qu'un subalterne, j'ai sous moi des soldats, et je dis à l'un : Va ! et il va, et à un autre : Viens ! et il vient, et à mon serviteur : Fais ceci ! et il le fait. » Entendant cela, Jésus fut dans l'admiration et dit à ceux qui le suivaient : « En vérité, je vous le dis, chez personne je n'ai trouvé une telle foi en Israël. Eh bien ! je vous dis que beaucoup viendront du levant et du couchant prendre place au festin avec Abraham, Isaac et Jacob dans le Royaume des Cieux, tandis que les fils du Royaume seront jetés*

*dans les ténèbres extérieures : là seront les pleurs et les grincements de dents. »  
Puis il dit au centurion : « Va ! Qu'il t'advienne selon ta foi ! » Et l'enfant fut  
guéri sur l'heure. (Mt 8,5-13)*

La prière du centurion a été reprise par l'Église dans la liturgie au moment de la communion, et pourtant Jésus n'est pas allé chez le centurion... Le centurion humblement se savait indigne de cette visite et a proclamé cette indignité. Jésus, pourtant, lui a accordé sa grâce et a loué sa foi.

### **Peut-être manquons-nous de foi ?**

Certes, tous, nous sommes indignes d'une visite du Seigneur sous les espèces sacramentelles (cf. 1 Co 11). La communion dans la charité, vécue au sein de l'Église, est cependant un titre à partager déjà le repas du Royaume, comme le Seigneur l'a voulu.

Ceux qui ne peuvent s'approcher de l'Eucharistie, parce que leur vie n'est pas en cohérence avec cette communion, et qui, pourtant, en ressentent un vif désir, ne pourraient-ils pas faire leurs propos du centurion, et se contenter de ce qu'on pourrait appeler *une communion imparfaite de désir*. Le Seigneur saura bien ce qu'il a à faire, et disposera en ce sens sa grâce.

**Ayons foi en Dieu !** Une telle communion spirituelle, même imparfaite<sup>6</sup>, pourrait être un chemin de conversion acheminant vers une décision courageuse : revenir vers son premier conjoint ou ouvrir une démarche en nullité de mariage, vivre en frère et sœur avec le nouveau conjoint afin de demeurer en pleine communion avec les lois de l'Église, etc.

## **7. Conclusion**

Citons pour finir cette prière de John Henry Newman qui s'adresse à tous comme un regard posé par Dieu sur toute vie :

*Dieu m'a créé pour lui rendre quelque service précis : il m'a confié quelque œuvre qu'il n'a pas confiée à un autre. J'ai ma mission ; je peux bien ne pas la connaître en cette vie, mais elle me sera révélée dans l'autre. De quelque manière, je suis nécessaire à Dieu pour l'exécution de ses desseins, aussi nécessaire à ma place qu'un archange à la sienne – quoique, à la vérité, si je fais défaut, il puisse y appeler un autre que moi, puisqu'il peut changer les pierres mêmes en enfants d'Abraham. Cependant, j'ai mon rôle à jouer dans cette grande œuvre : je suis un anneau de la chaîne, un lien d'union entre des personnes. Il ne m'a pas créé pour rien : je ferai le bien, je ferai son œuvre ; je serai un ange de paix, un prédicateur de la vérité à la place où il m'a établi, même en n'y songeant pas, pourvu seulement que je garde ses commandements et que je le serve selon ma vocation.*

*C'est pourquoi je mettrai ma confiance en lui. Quoi que je sois, où que je sois, je ne serai jamais perdu ni rejeté. Si je suis malade, ma maladie pourra le servir ; troublé, mon trouble pourra le servir ; si je suis dans la peine, ma peine pourra*

---

6 – Il est vrai que les documents magistériels parlant de « communion spirituelle » l'envisagent comme présupposant la foi vive, cf. l'Encyclique *Ecclesia de Eucharistia* (17 avril 2003), n° 34 ; l'Exhortation Apostolique post-synodale *Sacramentum Caritatis* (22 févr. 2007), n° 55... Mais il semble possible de parler de communion spirituelle imparfaite, animée par un désir pouvant s'ouvrir à la grâce.

*le servir. Ma maladie, mon trouble ou ma peine peuvent être les moyens nécessaires de quelque grande fin qui me dépasse. Il ne fait rien en vain ; il peut prolonger ma vie ou l'abréger ; il sait ce qu'il fait. Il peut m'enlever mes amis, m'envoyer parmi des étrangers. Il peut me faire éprouver la désolation ou l'abatement de l'esprit, me cacher l'avenir – et toujours il sait ce qu'il fait.*

*O Adonai, ô Souverain d'Israël, Toi qui guidas Joseph comme un troupeau, ô Emmanuel, ô Sagesse, je me donne à Toi. Je mets ma confiance en Toi. Je suis né pour Te servir, pour être à Toi, pour être Ton instrument. Que je sois Ton instrument aveugle ! Je ne demande pas à voir ; je ne demande pas à savoir ; je demande simplement que Tu te serves de moi.<sup>7</sup>*

Soyons des anges de paix. Prions pour que le Saint-Esprit illumine l'esprit des hommes d'Église et qu'il dilate leur cœur en vue d'un authentique service de vérité et de miséricorde offert aux hommes de notre temps. Prions pour qu'il fortifie notre foi.

Rappelons cet encouragement des Pères synodaux adressé à toutes les familles<sup>8</sup> :

*Pensons à la souffrance qui peut apparaître lorsque qu'un enfant est handicapé, lors d'une grave maladie, lors de la dégénérescence neurologique due à la vieillesse, lors de la mort d'une personne chère. La fidélité généreuse de tant de familles qui vivent ces épreuves avec courage, foi et amour est admirable, lorsqu'elles les considèrent non comme quelque chose qui leur a été arraché ou imposé, mais comme quelque chose qui leur a été donné et qu'ils offrent à leur tour, voyant en toutes ces personnes éprouvées le Christ souffrant lui-même.*

*Nous pensons aux difficultés économiques causées par des systèmes pervers, par le « fétichisme de l'argent » et par « la dictature de l'économie sans visage et sans un but véritablement humain » (Evangelii gaudium, 55) qui humilie la dignité de la personne. Nous pensons aux pères et aux mères sans emploi, impuissants face aux besoins les plus élémentaires de leur famille ; et à ces jeunes qui se trouvent devant des journées désœuvrées et sans espérance, proies potentielles des dérives de la drogue et de la criminalité.*

*Nous pensons enfin à la foule des familles pauvres, à celles qui s'agrippent à une barque pour atteindre des moyens de survie, aux familles de réfugiés qui émigrent sans espoir à travers des déserts, à celles qui sont persécutées simplement à cause de leur foi et de leurs valeurs spirituelles et humaines, à celles qui sont frappées par la brutalité des guerres et des oppressions. Nous pensons aussi aux femmes qui subissent la violence et sont soumises à l'exploitation, à la traite des personnes, aux enfants et aux jeunes victimes d'abus, même de la part de ceux qui devraient en prendre soin et les faire grandir en confiance, aux membres de tant de familles humiliées et en difficulté. «La culture du bien-être nous anesthésie et [...] toutes ces vies brisées par manque de possibilités nous semblent un simple spectacle qui ne nous trouble en aucune façon... » (Evangelii gaudium, 54)*

*Le Christ a voulu que son Église soit une maison avec la porte toujours ouverte et accueillante, sans exclure personne. Nous sommes ainsi reconnaissants envers les pasteurs, les fidèles et les communautés prêts à accompagner et à porter les déchirures internes et sociales des couples et des familles...*

---

7 – Cité par Keith Beaumont « John Henry Newman » p. 122

8 – <http://press.vatican.va/content/salastampa/fr/bollettino/pubblico/2014/10/18/0768/03043.html>

*L'amour conjugal, unique et indissoluble, persiste malgré les nombreuses difficultés des limites humaines, c'est l'un des plus beaux miracles, bien qu'il soit aussi le plus commun. Cet amour se déploie au travers de la fécondité qui n'est pas seulement procréation mais aussi don de la vie divine dans le baptême, éducation et catéchèse des enfants. (...) Que demeure sur vous la présence de la famille de Jésus, Marie et Joseph réunis dans leur modeste maison.*

Alors que dans les mois à venir se prépare le prochain synode ordinaire par une réflexion, tant dans les diocèses que dans les instances ecclésiales, une intention de prière s'impose.

Que tous, renonçant à promouvoir des thèses personnelles manquant à la miséricorde ou à la vérité, s'attachent à partir de la contemplation de la vérité sur la famille proposée par l'Évangile afin de pouvoir offrir à nouveau, à un monde triste, la joie de cette vérité.

« La vérité vous rendra libres. » (Jn 8, 32)

---

## **Prière à la Sainte Famille composée par le Saint-Père**

Jésus, Marie et Joseph  
en vous nous contemplons  
la splendeur de l'amour véritable,  
à vous nous adressons avec confiance.

Sainte Famille de Nazareth,  
faites aussi de nos familles  
des lieux de communion et des cénacles de prière,  
des écoles authentiques de l'Évangile  
et des petites Églises domestiques.

Sainte Famille de Nazareth,  
que jamais plus dans les familles  
on fasse l'expérience  
de la violence, de la fermeture et de la division :  
que quiconque a été blessé ou scandalisé  
connaisse rapidement consolation et guérison.

Sainte Famille de Nazareth,  
que le Synode des Évêques  
puisse réveiller en tous la conscience  
du caractère sacré et inviolable de la famille,  
sa beauté dans le projet de Dieu.

Jésus, Marie et Joseph écoutez-nous, exaucez notre prière.